# **BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

# **«CULTURES MARINES»**

### **SESSION 2007**

Durée : 2 heures

Coefficient: 2

# **EPREUVE E2.1**

# **GESTION**

### Matériel autorisé:

Calculatrice électronique réglementaire : autonome, non imprimante à entrée unique par clavier (circulaire 99-186 du 16.11.99).

Le prêt entre candidats est interdit

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet. Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13

ETUDE DE CAS ACTIVITES PROFESSIONNELLES	PAGES	ANNEXES A CONSULTER	DOCUMENTS A RENDRE	BAREME
DOSSIER A  ➤ Compléter le tableau des soldes intermédiaires de gestion  ➤ Compléter le tableau d'analyse des résultats  ➤ Calculer le coût de production et le comparer avec des résultats de secteur	4	Annexe 1 Page 5  Annexe 2 Page 6	Document 1 Page 9  Document 2 Page 10  Document 3 Page 11	29 points
DOSSIER B  > Compléter le budget partiel > Compléter la matrice de gains > Se prononcer sur la faisabilité du projet	4	Annexe 3 Page 7	Document 4 Page 12	18 points
DOSSIER C  > Compléter le tableau des contrats de travail > Choisir les contrats appropriés	4	Annexe 4 Page 8	Document 5 Page 13	13 points
TOTAL DES POINTS OBTENUS				60 points

### ATTENTION:

Les documents à compléter et à rendre ne sont remis qu'en un seul exemplaire.

Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis aux candidats pendant le déroulement de l'épreuve.

0706-CMGM21 2/13

#### CONTEXTE:

Le G.A.E.C. de l'Océan, créé en 1990, produit des huîtres creuses et les commercialise auprès de grossistes et de grandes surfaces de distribution.

### Fiche entreprise

Raison sociale : GAEC de l'Océan

Exploitants: Messieurs HAMON et HERVE

Adresse: Chemin de la tonnelle 44410 ASSERAC

Activité: production d'huîtres/vente à l'expédition (en gros)

Surface exploitée : 6 ha

Quantités vendues en 2006 : 91 tonnes

Effectif: 2 associés et 1 saisonnier (4 mois) (soit 2,33 emplois temps plein)

Statut juridique: G.A.E.C.

Fiscalité: - TVA: le taux de TVA appliqué sur les ventes est de 5.5%. L'entreprise est assujettie à la TVA au régime réel avec déclaration annuelle.

- Bénéfice : Impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices agricoles.

#### **MISE EN SITUATION:**

Messieurs HAMON et HERVE sont adhérents du réseau NAUTIL qui établit leurs comptes annuels et fournit des résultats inter-bassins lls vous demandent :

- ⇒ D'étudier leur résultat de l'année 2006, de le comparer avec ceux du même secteur et de porter un jugement sur la rentabilité de leur exploitation.
- ⇒ D'établir le budget chiffré d'un projet commercial qu'ils envisagent de réaliser.
- ⇒ De les aider à analyser une documentation juridique.

### DOSSIER A : Etude de la rentabilité de l'entreprise

Messieurs HAMON et HERVE vous demandent d'analyser la rentabilité de l'exploitation.

En consultant la fiche entreprise, et à partir du compte de résultat (annexe 1) et des résultats NAUTIL (annexe 2) :

- A.1. Compléter le tableau des soldes intermédiaires de gestion (document 1).
- A.2. Compléter le tableau d'analyse des résultats et les comparer avec des résultats de secteur (document 2).
- A.3. Calculer le coût de production 2006 et le comparer avec le coût de production du secteur (document 3).

### DOSSIER B : Budget de projet commercial

Les associés du GAEC ont l'opportunité de reprendre, début 2008, un marché de vente au détail situé à 25 Km de l'exploitation. Ils se demandent si ce projet est rentable.

A partir des informations réunies en annexe 3:

- B.1. Etablir le budget partiel de l'année 2008 et la matrice de gains (document 4).
- B.2. Formuler un jugement sur la rentabilité de ce projet.

### DOSSIER C : Etude de contrats de travail

En 2006, le GAEC de l'Océan a eu recours, pour la première fois, à l'embauche d'un travailleur saisonnier (Guillaume C.) pour la période de Septembre à Décembre. Cette personne s'est parfaitement adaptée à l'entreprise qui souhaiterait lui assurer un contrat pour les saisons suivantes.

En 2008, le projet de vente au détail nécessiterait une personne supplémentaire en Juillet et Août.

Les associés vous communiquent une documentation juridique (annexe 4) et vous demandent de les aider à prendre la meilleure décision en complétant le document 5.

## **ANNEXE 1**

# Compte de résultat du 01/01/2006 au 31/12/2006

Charges		Produits	
Achats d'animaux	53 650	Production vendue 227	
Approvisionnements			
Emballages	2 005		
Carburants	5 674		
Autres appro	6 860		
Autres achats et charges externes		TOTAL DES VENTES 2	27.520
Locations	7 340	Subvention d'exploitation	3 871
Entretien, réparations	11 621	Autres produits	14 321
Assurances	1 155		
Honoraires	2 751		
Transports	4 674		
Téléphone	1 529		
Impôts et taxes	1 251		
Rémunérations des associés	46 780		
Salaires	5 300		
Cotisations sociales exploitant	11 780		
Autres charges sociales	1 345		
Dotation aux amortissements et aux provisions	42 868		
TOTAL Charges d'exploitation	206 583	TOTAL Produits 2	45 712
Charges financières	6 483	Produits financiers	
Charges exceptionnelles	319	Produits exceptionnels	
TOTAL des charges	213 385	TOTAL des produits 2	45.712
Résultat (bénéfice)	32 327	Résultat (perte)	
TOTAL	245.712	TOTAL 2	45 712

0706-CMGM21 5/13

### **ANNEXE 2**



### Lexique

#### Annuités

Remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts).

#### Coût de production

Coût des matières premières + charges affectables directes et indirectes à la production d'un bien.

#### Coût de revient

Coût de production + rémunération du travail familial et des capitaux propres.

Excédent Brut d'Exploitation, critère de mesure et de comparaison de la rentabilité d'une activité. Il se calcule de la façon suivante : produits d'exploitation - charges d'exploitation hors amortissements et frais financiers.

#### Endettement

Part des dettes dans les ressources de l'exploitation.

Rémunération du travail familial
Cette notion est utilisée pour le calcul du coût de revient. Le montant retenu par le réseau Nautil est de 18 000 € / unité de main-d'œuvre familiale.

Rémunération des capitaux propres Cette notion est utilisée dans le calcul du coût de revient. Le taux de rémunération des capitaux propres retenu par le réseau Nautil est de 4% par an

Part du résultat de l'exercice liée à l'activité courante de l'exploitation.

Prix vente minimum permettant à l'ostréiculteur d'assurer le recouvre-ment de ses charges, le remboursement de ses annultés et ses prélèvements privés.

#### Valeur ajoutée

Accroissement de valeur apportée par l'entreprise, au cours d'un exercice, dans le cadre de son activité courante.

### Vendée-Pays de Loire

Baie de Bourgneuf principalement.

Vente à l'expédition: huîtres emballées à destination des grandes et moyennes surfaces, poissonneries et restaurants.

Vente au détail: huitres vendues au détail. le plus souvent sur les marchés.



DESCRIPTION DES ENTREPRISES	vente à l'expédition	vente au détail
Plain-d'autre copile	2,37	1,73
ciont rozin if osuves salariée	0.94	0,43
Surface marlyine applomes (ba)	3,88	3,90
donc Yonder	2,94	2,79
Bratagne .	0,83	1,09
Charage	0,04	0,02
Normandle	0,07	
Quantue reninse (trongstrut/////	2 49	27
% achier of huntresivents is huntres	30	17

RENTABILITÉ DES ENTREPRISES	vente à l'expédition	vente au détail
Valeur ajdutete (E/conire)	1 446	2113
EBE (€itonge)	941	1543
Bestilot zolykut (Ensonie)//////	693	1039
% annuite (FBE	26	28
Anneirés (€/Konne)	246	436
Rus Centledoment (%)	42	42
Capitany propres (Exente)	1535	2888

#### Vente à l'expédition Prix de vente: 2852 €/t Coût de production: 2258 6/2 Frais financiers Autres charges Approvisionnements Achat d'Iuntres 109 Bâtiments, conces-sions et claires Mécanisation Main-d'œuvre 485 Coût de production: 2258 Rémunération du cravail femilial. 526 Rémunération des capitaux propres. 6

#### Vente au détail (€/t)

= Coût de revient: 2845 €/c

Prix de vente: 3336 €/t

Prix d'équilibre: 2841 €/t

Coût de production: 2345 €/t



+ Rémunération du traval familiai: 863 + Rémunération des capitaux propres: i 16

= Coût de revient: 3324 E/c

Prix d'équilibre: 3101 €/t

Source : Observatoire économique du réseau Nautil Edition 2006

### ANNEXE 3:

## Informations utiles sur le projet.

La région connaît un afflux touristique estival important et les touristes sont particulièrement attirés par les produits du terroir.

Les quantités écoulables sur ce marché local peuvent être estimées à 10 tonnes pour 2008 à un prix moyen de 4,50 € le kg.

Ce tonnage ne serait pas produit en supplément mais viendrait en déduction des quantités livrées aux GMS au prix de 2,50 € le kg

La diminution des livraisons aux GMS entraînerait une baisse de 60% des frais de transports (4 674 € actuellement).

Ce projet nécessiterait l'embauche d'une personne supplémentaire en juillet et en août (coût estimé : 3 200 €, charges sociales comprises)

Les frais de carburant augmenteraient de 3 500 € HT

Il convient d'envisager l'achat d'un véhicule de transport (coût HT 37 500 €) dont le plan d'amortissement vous est communiqué ci-dessous :

Base am	ortissable	37 500 €	Durée d'uti	lisation	5 ans	
Date d'ac	quisition :	01/04/2008	Unité d'a	Unité d'œuvre		
Date de mis	e en service	01/04/2008	Mode d'amortissement : selon ι d'œuvre		lon unité	
Eversies	Base	Amortissen		1.11.2	ments	VCN
Exercice	amortissable	kilomètres	Dotations	Cumulés	VON	
2008	37 500	30 000	3 750	3 750	33 750	
2009	37 500	50 000	6 250	10 000	27 500	
2010	37 500	60 000	7 500	17 500	20 000	
2011	37 500	80 000	10 000	27 500	10 000	
2012	37 500	80 000	10 000	37 500	0	

La matrice de gains doit prendre en compte des prix de détail variant de 3.50 € à 5.50 € par kilo.

### **ANNEXE 4**

### CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA CONCHYLICULTURE (Extraits)

#### Signataires:

- Syndicat national de la conchyliculture
- Union maritime CFDT
- Fédération générale des travailleurs de l'agriculture
- Fédération des syndicats et organismes de l'agriculture CFTC
- Fédération maritime CGT
- Fédération nationale de l'agroalimentaire CFE-CGC

La présente convention détermine les rapports entre employeurs et salariés des exploitations conchylicoles situées sur le territoire de la France métropolitaine.

### Article 24

#### Contrat de travail intermittent

Les employeurs relevant du champ d'application du présent accord peuvent conclure des contrats de travail intermittent pour pourvoir des emplois permanents soumis soit à des variations saisonnières ou de production, soit à des contraintes saisonnières ou extérieures de commercialisation, comportant par nature une alternance de périodes travaillées et de périodes non travaillées. Ces contrats doivent être conclus dans le respect des règles fixées par le présent article.

Le contrat de travail intermittent est un contrat à durée indéterminée qui doit être conclu par écrit.

Le contrat détermine la durée annuelle minimale de travail convenue. Cette durée est exprimée en heures de travail non comprises les heures correspondant aux jours de congés légaux ou conventionnels. La durée minimale ne peut être inférieure à 300 heures par an ni supérieure à 1 200 heures par an.

La rémunération horaire du salarié embauché par contrat de travail intermittent est majorée de 13% dont 10% au titre de l'indemnité compensatrice de congés payés et 3% au titre du paiement des jours fériés.

#### Article 25

#### Contrat de travail saisonnier

Pour assurer des tâches saisonnières habituelles à l'entreprise, les entreprises peuvent recruter du personnel saisonnier.

Est considéré comme salarié saisonnier le salarié qui est embauché pour effectuer des travaux spécifiques à la profession lors des périodes de pointe.

Les contrats successifs pour chacune des saisons de pointe sont autorisés dans la mesure ou ils laissent subsister entre eux un intervalle d'une durée équivalente à celle du temps mort qui existe entre les deux saisons telles que définies par le présent article. En outre, la période de congés payés ne peut être assimilée à cet intervalle.

L'accroissement saisonnier d'activité est caractérisé dans la branche par :

- Les travaux liés à la préparation, l'emballage et l'expédition des produits en période de fortes expéditions telle que la période de fin d'année pour les huîtres.
- Les travaux à réaliser en période de vives eaux (tables, poches, pieux, captage...
- Les travaux de préparation de captage et d'ensemencement.

#### Article 26

#### Autres types de contrat à durée déterminée

Est considéré comme salarié occasionnel, le salarié qui est embauché pour l'exécution d'une tâche déterminée et non durable, correspondant soit au remplacement d'un salarié temporairement absent, soit à un surcroît exceptionnel de travail ou à une activité inhabituelle à l'entreprise.

S'il s'agit d'un surcroît exceptionnel d'activité ou d'une activité inhabituelle à l'entreprise, la durée ne doit pas être supérieure à une année.

# DOCUMENT 1 (à rendre avec la copie)

# Tableau des soldes intermédiaires de gestion (en liste)

Eléments	Montants	%
+ Production vendue		100 %
+ Production stockée		
+ Production immobilisée		
- Déstockage de production		
= Production de l'exercice		
- Consommation en provenance des tiers		
= Valeur ajoutée		
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts taxes et versements		
- Charges de personnel		
= Excédent brut d'exploitation		
+ Autres produits		
- Autres charges		
- Dotations aux amortissements		
= Résultat d'exploitation		
+ Produits financiers		
- Charges financières		
= Résultat courant		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		A
= Résultat comptable		

# DOCUMENT 2 (à rendre avec la copie)

## **ANALYSE DES RESULTATS**

Indicateurs	GAEC	Secteur	Commentaires
Quantités vendues (en tonnes)			
Prix de vente moyen / kg			
Valeur ajoutée <i>(€/tonne)</i>			
E.B.E. (€/tonne)			
Résultat courant (€/tonne)			
Main d'œuvre totale (dont MO salariée)			

0706-CMGM21 10/13

## DOCUMENT 3 (à rendre avec la copie)

# Calcul du coût de production ( arrondir les résultats à l'euro le plus proche)

04	Entreprise		Secteur
Charges	Total	Par tonne	Secteur
Achats d'animaux	:		
Approvisionnements			
Autres charges externes	(Y compris impôts et taxes)		(y compris bâtiments concessions et claires)
Main d'œuvre (rémunérations des associés, salaires et charges sociales)			
Dotation aux amortissements (mécanisation)	-		
Frais financiers			
COUT DE PRODUCTION			

**Commentaires**:

# DOCUMENT 4 (à rendre avec la cople)

# **Budget partiel 2008**

ELEMENTS FAVORABLES	ELEMENTS DEFAVORABLES
Augmentation des produits :	<u>Diminution des</u> <u>produits</u> :
<u>Diminution des</u> <u>charges</u> :	Augmentation des charges :
TOTAL	TOTAL

SOLDE	4 0 pp

# Matrice de gains

Prix de vente/Kg	4,50 €	
Gains		

Conclusion:

### DOCUMENT 5 (à rendre avec la copie)

## Comparaisons des contrats de travail

C1 : Définir le rôle des conventions collectives :

C2: Indiquer les parties signataires des conventions collectives :

<u>C3</u>: Indiquer la juridiction qui règle les litiges individuels entre employeurs et salariés :

C4: Compléter le tableau ci -dessous :

Solutions envisagées	Avantages	Limites
1 <sup>ère</sup> possibilité :		
Contrat d'intermittent pour Guillaume C. de Juillet à Décembre		
<u> 2ème possibilité</u> :		
<ul> <li>Contrat de saisonnier pour Guillaume C. de Septembre à Décembre.</li> <li>Contrat de saisonnier pour un vendeur en Juillet et Août.</li> </ul>		
3ème possibilité :		
<ul> <li>Contrat de saisonnier pour</li> <li>Guillaume C. de Septembre à</li> <li>Décembre.</li> <li>Contrat occasionnel pour un vendeur en Juillet et Août.</li> </ul>		
<u>4ème possibilité</u> :		
- Contrat intermittent pour Guillaume C. de Septembre à Décembre - Contrat occasionnel pour un vendeur en Juillet et Août.		

Choix:	2	$\sim$	ïw	
	Ŋ,			